Grand Besançon Métropole

Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de Grand Besançon Métropole le : 06/02/2020	**Séance du Jeudi 30 Janvier 2020 qui s'est déroulée à la Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon**	Visé par : La Chef de service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVE DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni le Jeudi 30 Janvier 2020 à 18h00 à la Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

↳ R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil de Communauté du 16/12/2019

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Mme Catherine BARTHELET comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du Conseil du 16/12/19.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 89 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 0.2 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

↳ R. 0.3 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R. 1.1.1 - Débat d'Orientations Budgétaires 2020

A l'unanimité, le Conseil de Communauté débat des orientations budgétaires 2020.
Conformément aux articles L. 2312-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités territoriales, il est pris acte de ce débat et de l'existence d'un rapport détaillé par une délibération spécifique.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.2 - Annexe au rapport d'Orientations Budgétaires 2020 - Rapport 2019 sur la situation de Grand Besançon Métropole en matière de développement durable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport 2019 sur la situation de Grand Besançon Métropole en matière de développement durable.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.3 - Annexe au rapport d'Orientations Budgétaires 2020 - Rapport sur la gestion de la dette de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté débat du rapport sur la gestion de dette de Grand Besançon Métropole.
Conformément à l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités territoriales, il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 105 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.4 - Annexe aux Orientations Budgétaires 2020 - Rapport sur l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de ce rapport annexe aux orientations budgétaires (OB) 2020 de GBM relatif à l'évolution des dépenses de personnel et des effectifs.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.5 - Annexe aux Orientations Budgétaires 2020 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes (données relatives à l'année 2018)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de ce rapport annexe aux orientations budgétaires (OB) 2020 de Grand Besançon Métropole relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.6 - Cession de matériels bureautiques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de cession de matériels aux élus sortants et aux agents lors de leur départ de la Collectivité - au prix et selon les modalités indiquées.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.7 - Fourniture et maintenance de moyens d'impression et de numérisation - Autorisation de lancement et de signature de l'accord-cadre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert concernant l'accord-cadre « Fourniture, livraison, mise en service et maintenance de moyens d'impression, et numérisation »,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer l'accord-cadre avec l'entreprise déclarée attributaire par la commission d'appel d'offres.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.8 - Autorisation de signature de conventions de partenariats pour la manifestation LIVRES DANS LA BOUCLE 2020

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant à solliciter des subventions auprès de tout organisme public ou privé dans le cadre de l'édition 2020 de Livres dans la Boucle,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant à signer les conventions de partenariat ayant pour objet un soutien financier, logistique ou médiatique à cet événement.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.9 - Compétence Création de cimetières et de crématoriums - Cadre d'intervention et modalités d'exercice de la compétence

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'exercice de la compétence « Création, extension et translation de cimetières, ainsi que création et extension des crématoriums et sites cinéraires ».

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents - Evolution d'un emploi d'ingénieur en emploi de technicien auprès de la Direction du Patrimoine, Département Architecture et Bâtiments

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un emploi de technicien (technicien en bâtiment), grade de référence technicien principal de 1ère classe, au sein de la Direction Patrimoine du Département Architecture et Bâtiments,
- la suppression d'un emploi d'ingénieur (cadre-expert), grade de référence ingénieur au sein de la Direction Patrimoine du Département Architecture et Bâtiments,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.2.2 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents - Création d'un emploi de technicien auprès du Département Architecture et Bâtiments

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur:

- la création d'un emploi de technicien (technicien spécialisé) de la filière technique - catégorie B - grade de référence technicien principal de 1ère classe au sein du Département Architecture et Bâtiments,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 103 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.2.3 - Actualisation de la Liste des Emplois Permanents - Création de 17 emplois et évolution d'un emploi auprès du Département Eau et Assainissement

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création de 5 emplois de technicien (2 techniciens travaux, 1 technicien automaticien, 1 technicien effluents non-domestiques, 1 technicien branchements) de la filière technique – catégorie B - grade de référence technicien principal de 1ère classe au sein du Département Eau et Assainissement ;
- la création de 6 emplois d'adjoint technique (2 égoutiers-maçons, 3 plombiers-fontainiers, 1 terrassier) de la filière technique – catégorie C – grade de référence adjoint technique principal de 1ère classe au sein du Département Eau et Assainissement ;
- la création de 2 emplois d'agent de maîtrise (1 chef d'équipe, 1 contrôleur de conformité) de la filière technique – catégorie C – grade de référence agent de maîtrise principal au sein du Département Eau et Assainissement ;
- la création de 2 emplois de rédacteur (2 chargés de gestion) de la filière administrative – catégorie B – grade de référence rédacteur principal de 1ère classe au sein du Département Eau et Assainissement ;
- La création d'un emploi d'adjoint administratif (1 adjoint de gestion administrative) de la filière administrative – catégorie C – grade de référence adjoint administratif principal de 1ère classe au sein du Département Eau et Assainissement ;

- la création d'un emploi d'animateur (1 animateur «La Bisontine ») de la filière animation – catégorie B - grade de référence animateur principal de 1ère classe au sein du Département Eau et Assainissement ;
- l'évolution d'un emploi d'adjoint technique, filière technique de catégorie C en emploi de technicien, filière technique de catégorie B au sein du Département Eau et Assainissement ;
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.2.4 - Convention entre le CCAS de Besançon et Grand Besançon Métropole pour la mise en œuvre des politiques d'accessibilité

MM. AS. ANDRIANTAVY, D. DARD, S. PESEUX, M. SEBBAH(2) et S. WANLIN et MM. P. CURIE et JL. FOUSSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- se prononce favorablement sur la convention à intervenir avec la Ville et Grand Besançon Métropole,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 8

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R. 5.1 - Convention Action Cœur de Ville (ACV) - Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) : Avenant n°2

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- valide l'avenant n°2 à la convention Action Cœur de Ville – Opération de Revitalisation de Territoire,
- autorise M. le Président ou son représentant à signer le second avenant à l'ORT,
- autorise M. le Président ou son représentant à poursuivre l'engagement du plan d'actions contenu dans l'Opération de Revitalisation de Territoire et à signer tous les actes y afférents dans le prolongement du programme Action cœur de ville.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 5.2 - Programmation de droit commun 2019 : opérations de démolition de logements publics

MM. B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :
- se prononce favorablement sur les demandes de financements déposées par Habitat 25 et Neolia en soutien à la démolition de 80 logements locatifs pour un montant total de 272 639,55 € sur crédits délégués de l'Etat, dans le cadre de la programmation de droit commun 2019,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions de subvention correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R. 6.1 - Commune de Besançon - Avis sur le projet de Modification n°2 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Centre Ancien après enquête publique - Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Saint Jacques et Arsenal

M. N. BODIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté donne un avis favorable au projet de modification n°2 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Centre Ancien et sur les adaptations suite à l'enquête publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.2 - Commune de Besançon - Modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

MM. N. BODIN et JL. FOUSSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°10 du Plan Local d'Urbanisme de Besançon telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 6.3 - Commune de Thoraise - Révision d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

M. JP. MICHAUD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.4 - Commune de Thoraise - Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

M. JP. MICHAUD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Thoraise,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Thoraise dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.5 - Commune de Thoraise - Ravalement de façade et édification de clôture - Institution du régime de déclaration préalable

M. JP. MICHAUD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'institution du régime de déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade et à l'édification de clôture sur le territoire de la commune de Thoraise.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.6 - Commune de Vorges-les-Pins - Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique unique

Mme J. BAVEREL, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis sur le plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération et prend acte de la création du périmètre délimité des abords autour de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Vorges-les-Pins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.7 - Commune de Vorges-les-Pins - Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Mme J. BAVEREL, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Vorges-les-Pins,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Vorges-les-Pins dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.8 - Commune de Vorges-les-Pins - Ravalement de façade et édification de clôture - Institution du régime de déclaration préalable

Mme J. BAVEREL, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'institution du régime de déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade et à l'édification de clôture sur le territoire de la commune de Vorges-les-Pins.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.9 - Commune de Torpes - Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique unique

M. D. JACQUIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis sur le plan local d'urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.10 - Commune de Torpes - Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

M. D. JACQUIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Torpes,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Torpes dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.11 - Commune de Torpes - Ravalement de façade et édification de clôture - Institution du régime de déclaration préalable

M. D. JACQUIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'institution du régime de déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade et à l'édification de clôture sur le territoire de la commune de Torpes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.12 - Commune d'Audeux - Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

Mme F. GALLIOU, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve le Plan local d'Urbanisme d'Audeux tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.13 - Commune d'Audeux - Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Mme F. GALLIOU, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune d'Audeux,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune d'Audeux dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.14 - Commune d'Audeux - Ravalement de façade et édification de clôture - Institution du régime de déclaration préalable

Mme F. GALLIOU, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'institution du régime de déclaration préalable aux travaux de ravalement de façade et à l'édification de clôture sur le territoire de la commune d'Audeux.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 6.15 - Commune de Roche-lez-Beaupré - Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après mise à disposition

M. J. KRIEGER (2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Roche-lez-Beaupré telle qu'elle est jointe à la présente délibération, ainsi que sur l'ajout dans les annexes du PLU de la commune de Roche-lez-Beaupré de la délibération communautaire en date du 17 octobre 2019 relative à la fixation des taux et exonérations de la taxe d'aménagement sur son territoire et des modalités de reversement aux communes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 6.16 - Commune de Thise - Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Approbation après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil de Communauté approuve la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Thise telle qu'elle est annexée à la présente délibération, ainsi que sur l'ajout dans les annexes du PLU de la commune de Thise de la délibération communautaire en date du 17 octobre 2019 relative à la fixation des taux et exonérations de la taxe d'aménagement sur son territoire et des modalités de reversement aux communes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 6.17 - Commune de Cussey-sur-l'Ognon - Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Bilan de la concertation préalable

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- confirme que la concertation relative au projet de plan local d'urbanisme s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 8 juillet 2009,
- arrête le bilan de la concertation tel qu'il a été présenté,
- arrête le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Cussey-sur-l'Ognon tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R. 7.1 - CRR - Vote des tarifs - Année scolaire 2020/2021

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les principes et les évolutions proposés relatifs à la politique tarifaire du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon Métropole,
- adopte les tarifs 2020/2021 du CRR.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 7.2 - Fonds "équipements sportifs" : attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Vit

M. P. ROUTHIER, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 25 000 € à la commune de Saint-Vit pour le financement de la réhabilitation d'une piste d'athlétisme.
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et toutes les pièces administratives s'y rapportant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 7.3 - Signature d'une convention relative à l'implantation d'un panneau « Microtechniques » sur l'A36 avec la société APRR

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la signature par le Président de la convention en annexe avec la société APRR.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 7.4 - Contribution 2020 au collectif Patrimoine du Comité Régional du Tourisme

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable sur la poursuite du partenariat avec le collectif patrimoine du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et le versement à ce titre de sa contribution 2020 d'un montant de 15 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 7.5 - Marché de prestations de gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle pour 2020 et 2021 - Autorisation de signature du marché

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président, ou son représentant, à signer le marché de prestation de gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle avec Profession Sport 25 pour un montant de 324 325, 46 € HT, toutes tranches confondues.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 7.6 - Protocole de partenariat pour le Contrat de Canal du Rhône au Rhin

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- valide le protocole de partenariat pour l'élaboration d'un Contrat de Canal du Rhône au Rhin (Vallée du Doubs), ci-annexé,
- autorise Monsieur le Président à signer ledit protocole de partenariat avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la démarche.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R. 8.1 - Convention de vente d'eau potable en gros entre GBM et la société Gaz et Eaux

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la convention de vente d'eau potable en gros entre GBM et la société Gaz et Eaux pour la Commune d'Avanne-Aveney et le hameau de la Chapelle-des-Buis (Ville de Besançon),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 8.2 - Avenant à la convention de mise à disposition des agents du Département Eau et Assainissement de GBM à la Ville de Besançon

M. JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant à la convention pour la mise à disposition d'agents de GBM au profit de la ville de Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 8.3 - Convention de mise à disposition partielle d'un agent de la commune de Saint-Vit

M. P. ROUTHIER, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention de mise à disposition de GBM du Directeur des Services Techniques de la commune de Saint-Vit à hauteur de 40% de son temps,
- autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 8.4 - Commune de Cussey-sur-l'Ognon - Projet de zonage d'assainissement

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté prend connaissance du projet de zonage d'assainissement de la commune de Cussey-sur-l'Ognon tel qu'il est annexé à la présente délibération et tel qu'il sera soumis à enquête publique.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 8.5 - Commune de Torpes - Révision du zonage d'assainissement - Approbation après enquête publique unique

M. D. JACQUIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision du zonage d'assainissement de la commune de Torpes, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 8.6 - Commune de Vorges-les-Pins - Révision du zonage d'assainissement - Approbation après enquête publique unique

M. S. DOUSSE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision du zonage d'assainissement de la commune de Vorges-les-Pins, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

Commission n°02 : Mobilités

↳ R. 2.1 - Pass tourisme GINKO : tarifs 2020

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les tarifs du Pass Tourisme GINKO.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.2 - DSP 2011-2017 : avenant n°1 protocole de transfert

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°1 au protocole de transfert tripartite de la DSP 2011-2017, ainsi que l'ensemble des actes afférents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.3 - Modification de l'avenant n°3 à la convention de transfert affectée à l'exercice de la compétence Transports urbains

Mme C. THIEBAUT(2) et M. JL. FOUSSERET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n°3 à la convention de mise à disposition de biens immobiliers, mobiliers et de moyens pour l'exercice de la compétence Transports urbains,
- autorise Monsieur le 1er Vice-Président ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention de transfert et le procès-verbal correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R. 2.4 - Autorisation de lancer et de signer le marché gestion du stationnement public payant en parkings et sur voirie

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise le lancement du marché pour la gestion du stationnement public payant en parkings et sur voirie,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché avec le prestataire retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.5 - Convention d'amodiation de place de stationnement entre Grand Besançon Métropole et la SARL PATRIAL

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le contrat d'amiodiation avec la SARL Patrial relatif à la mise à disposition de 3 places non affectées situées dans un parking de proximité.
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.6 - Compétence voirie - Convention de fonds de concours avec les communes - Actualisation de la liste des opérations

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les conditions mentionnées ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions et tout acte à intervenir dans le cadre de ces conventions,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter toute subvention en lien avec les opérations citées.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.7 - Autorisation de lancer et de signer l'accord-cadre alloti pour les travaux de génie électrique sur le territoire de Grand Besançon Métropole

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation de l'accord-cadre à lots relatifs aux travaux de génie électrique,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et signer l'accord-cadre avec le(s) titulaire(s) retenu(s), ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution du marché.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.8 - Autorisation de lancer et de signer l'accord-cadre alloti pour la fourniture de matériels électriques

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la passation de l'accord-cadre à lots relatifs à l'achat de fourniture de matériel électrique et d'éclairage,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à lancer la procédure de passation et signer l'accord-cadre avec le(s) titulaire(s) retenu(s), ainsi que tous les documents nécessaires à la bonne exécution du marché.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R. 3.1 - Campus Bouloie-Temis – Autorisation de signature d'un avenant à la convention de coopération public-public

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la coopération public-public présentée en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.2 - Enseignement supérieur et Recherche - Campus Bouloie – TEMIS - Convention entre GBM et l'Université de Franche-Comté pour le financement d'un marché public relatif à la définition d'un positionnement, d'une identité et d'un support vidéo

Mme S. PESEUX et MM. JL. FOUSSERET, Y. POUJET et A. POULIN(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention de co-financement présentée en annexe 1,
- autorise M. le Président à signer la convention de co-financement présentée en annexe 1.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 5

↳ R. 3.3 - Soutien à la mise en place d'une action de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

A l'unanimité, le Conseil de Communauté:

- se prononce favorablement sur le soutien de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole à l'association REUSSITE EMPLOI FRANCHE COMTE à hauteur de 30 000 € pour accompagner l'opération «Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » Sous réserve du vote du budget principal,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante jointe en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.4 - Association Culture Action - Soutien financier du Grand Besançon pour le programme d'animation 2020-2022

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon Métropole aux actions de Culture Action à hauteur de 53 000 € pour 2020,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre et tout document ou avenant y afférent qui n'en modifie pas l'économie générale.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.5 - Convention entre la Mission Locale et Grand Besançon Métropole - Soutien financier 2020

Mmes A. OLSZAK et S. WANLIN et MM. P. CURIE, M. FELT, J. KRIEGER(2), et F. TAILLARD(2) conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien à la Mission Locale à hauteur de 192 042 € pour participation aux frais de fonctionnement de la Mission Locale pour l'année 2020,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 94 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 8

↳ R. 3.6 - Appel à projet Fabrique Numérique de Territoire: soutien financier du Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) au projet de Planoise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le versement de la subvention du CGET à Grand Besançon Métropole à hauteur de 100 000 euros et autorise le Président ou son représentant à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.7 - ZAE du Noret – Révision du Plan de financement prévisionnel

M. D. HUOT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 6 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision du plan de financement prévisionnel de ma Zone du Noret.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 95 Contre : 0 Abstentions : 6 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 3.8 - Soutien du Grand Besançon à l'association DIGIFAB dans le cadre du projet FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation financière de Grand Besançon à hauteur de 33 160 € à l'action FabLab Solidaire mise en place par DigiFab Fabrikaweb dans le cadre du projet Fabrique Numérique de Territoire.
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.9 - Soutien du Grand Besançon à l'association COOPILOTE dans le cadre du projet de tiers lieu FABRIQUE NUMERIQUE DE TERRITOIRE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté sous réserve de vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :

- se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à l'association Coopilote à hauteur de 11 200 €,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.10 - Campus Bouloie-Temis – Autorisation de signature du marché mixte de maîtrise d'œuvre urbaine des espaces extérieurs du campus de la Bouloie dans le cadre du contrat de développement métropolitain et du programme public EUROPAN

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président, ou son représentant, à signer le marché mixte de maitrise d'œuvre urbaine avec l'entreprise ALTITUDE 35, pour un montant de 624 467 € TTC pour les tranches ferme et optionnelle 1 et maximum 144 000 € TTC pour la tranche optionnelle 2. »

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 102 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R. 4.1 - Projet Alimentaire Territorial - Conventions de partenariat pour des animations « Anim'Alim » sur le thème santé / alimentation

Mme T. ROBERT et M. A. POULIN (2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :

- se prononce favorablement sur la démarche et les évolutions proposées des « Anim'Alim »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions de partenariat avec la MJC de Besançon-Clairs-Soleils-Vareilles, le CROUS et Association Familles Rurales de Franois-Serre-les-Sapins ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter tout financement ou subventions des partenaires potentiels.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 99 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R. 4.2 - Contrat de rivière "Vallée du Doubs et territoires associés" - Signature de l'avenant au programme d'actions 2019-2021 pour le territoire de Grand Besançon Métropole

M. D. HUOT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du programme d'actions à mener sur le territoire de Grand Besançon Métropole dans le cadre du contrat de rivière « Vallée du Doubs et territoires associés », et notamment sa seconde phase 2019-2021,
- s'engage dans la réalisation des actions identifiées, dans la limite des inscriptions budgétaires prévues à l'exercice de la compétence GeMAPI,
- autorise M. le Président, ou son représentant, à signer l'avenant au contrat de rivière.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 101 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 4.3 - Partenariat avec le Conservatoire Botanique National - Observatoire Régional des Invertébrés (CBN-ORI) de Franche-Comté - Avenant à la convention fixant le programme de travail 2020

Mme F. PRESSE (2), et A. VIGNOT et M. D. HUOT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2020 et du PPIF 2020-2024 :

- se prononce favorablement sur le programme de travail 2020 et sur l'attribution, pour sa réalisation, d'une subvention de 30 000 € au CBN FC-ORI,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant 2020 à la convention cadre 2016-2020.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 98 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 4

Conseil de Communauté

Séance du 30 janvier 2020

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.1.8, 1.1.9, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.8, 6.9, 6.10, 6.11, 6.12, 6.13, 6.14, 6.15, 6.16, 6.17, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.6, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 2.8, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10,4.1, 4.2, 4.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h20

Etaient présents :
Amagney : M. Thomas JAVAUX **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS **Besançon :** M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à partir du 1.1.1), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.1), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 1.1.1), Mme Karima ROCHDI (à partir du 1.1.1 et jusqu'au 6.17), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.1.1), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 1.1.1) **Bonnay :** M. Gilles ORY **Busy :** M. Alain FELICE **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chemaudin et Vaux :** M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) **Chevroz :** M. Yves BILLECARD **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (jusqu'au 1.1.3) **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY, M. André AVIS **Franois :** Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI **Geneuille :** M. Jean-Claude PETITJEAN **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **Larnod :** M. Hugues TRUDET (jusqu'au 1.2.2) **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER (à partir du 1.1.1) **Les Auxons :** M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Jacky LOUISON **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (à partir du 1.1.1) **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Noironte :** Claude MAIRE **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK **Palise :** Mme Daniel GAUTHEROT **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE **Pugey :** M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.1) **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes :** M. Denis JACQUIN **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vieilley :** M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAVEREL (à partir du 1.1.1)

Etaient absents :
Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Philippe MOUGIN, M. Michel OMOURI, Mme Danielle POISSENOT, M. Dominique SCHAUSS **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Byans-sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET **Cussey-sur-l'ognon :** M. Jean-François MENESTRIER **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Novillars :** M. Philippe BELUCHE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Roset-Fluans :** M. Arnaud GROSPERRIN **Saint-Vit :** Mme Annick JACQUEMET **Saône :** M. Yoran DELARUE **Thise :** M. Alain LORIGUET **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI **Villars Saint-Georges :** M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance :
Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote :

Mandants : P. BONNET (jusqu'au 1.1.3), C. CAULET, P. CURIE (jusqu'au 0.3), YM. DAHOUI, C. DELBENDE, L. FAGAUT, M. OMOURI, S. PESEUX (jusqu'au 0.3), D. POISSENOT, K. ROCHDI (à partir du 7.1), D. SCHAUSS (à partir du 1.1.1), M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), A. BLESSEMAILLE, D. PAINEAU, C. BOTTERON (à partir du 1.1.4), JF. MENESTRIER, P. CORNE, D. PARIS, JM. BOUSSET, Y. DELARUE, A. LORIGUET, JM. JOUFFROY

Mandataires : J. GROSPERRIN (jusqu'au 1.1.3), F. PRESSE, D. DARD (jusqu'au 0.3), C. MICHEL, T. BIZE, C. WERTHE, M. SEBBAH, ML. DALPHIN (jusqu'au 0.3), G. VAN HELLE, R. STHAL (jusqu'au 7.1), C. THIEBAUT (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (jusqu'au 0.3), G. BAULIEU, A. FELICE, Y. GUYEN (à partir du 1.1.4), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON, R. STEPOURJINE, F. BAILLY, J. KRIEGER, F. TAILLARD, Y. MAURICE